

Les « Justes parmi les nations » sont les femmes et les hommes non-Juifs qui, au péril de leur vie, ont protégé ou caché des Juifs pendant la deuxième Guerre mondiale.

À partir des grandes rafles de 1942 (à Paris ou en zone Sud, dite « libre ») qui indignent les Français, la solidarité avec les Juifs persécutés se manifeste chez certains (individus, familles, villages) ou au sein de réseaux de Résistance. Les personnes qui ont « risqué leur vie pour sauver des Juifs en tout désintéressement » sont honorées par l'Etat d'Israël qui, depuis 1953, a officiellement décerné le titre de « Justes parmi les nations » à plus de 4000 personnes en France et 27000 en Europe.

Le terme « Juste » est emprunté à judaïsme, il désigne, en l'occurrence, toute personne non-juive qui incarne la justice face aux crimes antisémites nazis.

À Jérusalem, un secteur du site mémoriel Yad Vashem consacré à la Shoah, rend hommage aux « Justes ».

À Paris, le Mémorial de la Shoah et le Panthéon honorent les « Justes » français qui, s'ils sont minoritaires dans la population, ont néanmoins permis de réduire considérablement le nombre de Juifs de France exterminés.

Aux côtés des individus, des organisations non-juives (catholiques, protestantes, laïques) conçoivent des filières et protègent les Juifs et, en particulier les enfants. Elles opèrent souvent en coopération avec des organisations juives.

En groupes, en famille ou seuls, les « justes » n'hésitent pas à se mettre en danger.

Les Juifs, et principalement les enfants juifs, sont « cachés » dans la France entière. Les familles d'accueil sont recrutées par les organisations et les mouvements de Résistance au cœur de la population anti-collaborationniste. Les sauveteurs des Juifs offrent une grande variété de profils : paysans, cheminots, employés, enseignants, résistants ou pas. Des « passeurs » résistants permettent aux Juifs de gagner la zone dite « libre » avant 1942.

Au sud de la France, dans les départements à majorité protestante, la tradition de protection et d'accueil s'appuie sur la solidarité locale. Le Chambon-sur-Lignon (en Haute-Loire), par exemple, est déclaré « village de Justes ». L'action des pasteurs y a été déterminante comme dans d'autres localités.

Un réseau des « villes et villages des Justes de France » rassemble les collectivités locales de plusieurs régions de France qui ont sauvé des Juifs.

De nombreux « Justes » demeurent encore anonymes mais des personnes, des couples, des familles sont honorés chaque année. Ils reçoivent, à titre posthume, la distinction de « Justes parmi les nations ».

Référence :

Cabanel Patrick, 2012, *Histoire des Justes en France*, Ed. Armand Colin

<https://museemrjmoi.com>